

Les personnes intéressées par :

- du bois d'affouage

(8.50 € le stère)

- du bois en stère

(45 € le stère)

doivent s'inscrire au secrétariat de
Mairie ou par mail

du 01 octobre au
31 octobre 2024

Stères commune : la répartition se fera au prorata
des inscriptions à raison de 100 stères.

Toute inscription est ferme et définitive
et entraînera une facturation

Aucune inscription ne sera acceptée
au-delà de la date

